



Bulletin municipal N°192

Juillet 2021

Informations pratiques

Horaires d'ouverture Mairie

Lundi 8h30 - 12h30 / 14h00 - 19h00

Jeudi 14h00 - 19h00

Coordonnées:

Tél 05 61 84 22 22

Mel :

roqueseriere.mairie@wanadoo.fr

Site internet :

www.roqueseriere.fr

Bibliothèque:

Mardi / Jeudi : 16h30 - 19h00

Déchetterie de Garidech:

lundi au vendredi :

9h30 - 12h / 13h30 - 18h00

Samedi et dimanche :

9h30 - 18h00

Fermeture : le mardi et jours
fériés

Tri sélectif: poubelle jaune tous
les vendredis des
semaines paires.

« La vie au village m'intéresse, je participe ! »

Expérimenter la participation des habitants est un de nos objectifs ; c'est en ce sens que nous vous avons sollicités pour connaître vos souhaits d'aménagement de deux zones de loisir. Vous avez été nombreux à répondre au questionnaire qui vous a été proposé. Sur environ 400 foyers, 99 ont répondu, soit 25% de la population ! Parmi ceux qui ont répondu, 58% ont souhaité participer à la réflexion... En tant qu'élus, nous sommes ravis de ces résultats et nous espérons être à la hauteur de vos attentes...

Les deux zones concernées par ces possibilités d'aménagement sont bien différentes : l'une, au cœur du village, le long du chemin de Rossignol, est proche des maisons des deux lotissements. L'autre, plus excentrée, le long du chemin de Salle Basse, est déjà une zone de loisir avec le tennis, le city-park et le terrain de bosses. Ce qui ressort des réponses montre une vraie intelligence collective : à la fois un souci de respecter le calme de la zone d'habitation et un désir d'aménagement permettant le loisir, mais aussi la convivialité et la possibilité de rencontres.

Il reste maintenant à mettre en œuvre la réflexion collective à partir des propositions majoritaires, en prenant en compte les contraintes financières, techniques, et celles liées aux éventuelles nuisances. Ceux qui ont manifesté leur intérêt pour une participation plus active seront sollicités à la rentrée et pourront s'impliquer dans la réflexion.

Le groupe de travail « Participation des habitants » (Stéphanie Barrau, Fabienne Cortyl-Marcou, Jean-Jacques Martin et Lizandra Zahnd)

Prochaines manifestations :

Fête du village : vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25 juillet

Randonnée ACCA (Chasse) : dimanche 29 août

Forum des associations : samedi 18 septembre

Journée des arts : samedi 25 septembre



Vous souhaitez être informé des événements de votre commune en direct ? 265 habitants ont déjà téléchargé l'application, faites comme eux, c'est simple, rapide et efficace ! Il s'agit d'une application smartphone gratuite pour recevoir les alertes et actualités de la commune. Aucune donnée personnelle à transmettre, il vous suffit simplement de la télécharger comme une simple application. Ensuite vous recevrez une notification immédiate sur votre portable. Peu coûteux pour la mairie, simple, efficace, ce service sera le complément utile au dispositif d'information et de vigilance de la commune. <https://www.panneaupocket.com/>

Pour être informé en temps réel vous pouvez dès maintenant la télécharger gratuitement !



Les délibérations du conseil municipal

Séance du 19 mars 2021 :

Installation d'un bloc de climatisation dans la salle de motricité,

Désignation de deux délégués au SMETG,

Acquisition d'un véhicule utilitaire,

Achat de décorations de Noël,

Modification de la délibération N°2021/1-6 : Mise en place du RIFSEEP et critères d'attribution,

Modification de la délibération N°2021/1-2 : Création d'emploi agent contractuel.

Séance du 06 avril 2021 :

Approbation du compte Administratif 2020,

Approbation du compte de gestion 2020,

Affectation du résultat 2020,

Vote des taux des taxes directs 2021,

Vote du budget 2021,

Attributions des subventions versées aux associations,

Achat de matériels pour l'école.

Séance du 19 mai 2021 :

Modification des statuts SPL Arec Occitanie,

Annule et remplace la délibération 2021/3-2 désignation de deux délégués communaux au SMETG,

Création d'emploi d'adjoint technique à temps non complet,

Dénomination "Impasse des Mésanges",

RODP Télécommunications,

Choix du bureau d'étude en vue d'une modification de droit commun du PLU.

Séance du 28 mai 2021 :

Retrait de délégation,

Nombre d'adjoints.

Séance du 10 juin 2021 :

Choix du maître d'œuvre - Travaux de restructuration de la maison des associations,

Choix du prestataire - Rénovation des façades de la maison des associations,

Délibération autorisant Mr le Maire à lancer la procédure et signer le marché : Travaux de restructuration de la maison des associations,

Election d'un conseiller municipal délégué à l'urbanisme,

Modification de la délibération N°2021/3-4 : Achat de décoration de Noël.

Bienvenue à Sébastien PONS

Sébastien vient d'intégrer l'équipe des agents communaux. Actuellement en contrat à durée déterminée, il se forme auprès de Jean-Pierre Marin et de Christian Payrastre pour remplacer ce dernier, dont le départ est prévu courant septembre.

Un nouvel effort est consenti par la commune pour renforcer ses moyens en personnel. Le contrat à mi-temps de Christian se transforme en un contrat à temps plein.

Sébastien connaît très bien la commune, il a passé la majeure partie de ses mercredis et vacances chez sa grand-mère, place du monument aux morts.

Ses compétences en mécanique seront les bienvenues, il est détenteur d'un BAC Pro en maintenance de véhicules !

Nous lui souhaitons bonne chance !



La proposition du cabinet « Paysage » pour la modification du Plan Local d'Urbanisme a été signée mercredi 23 juin. Le PLU a fait l'objet de plusieurs évolutions qui ont conduit à un accueil important de nouveaux ménages ; les aspirations de la population locale sont aujourd'hui liées à la préservation de la qualité de vie et au ralentissement de l'accueil de population.

Les objets de la modification :

- La modification aura donc pour objet principal d'accompagner l'évolution des logements existants sans augmenter le gisement foncier constructible.
- L'évolution initialement pointée est celle du coefficient d'emprise au sol des constructions existantes en zone UC, mais d'autres points d'amélioration réglementaire peuvent bénéficier à la qualité globale du document.
- La commune portera également une réflexion sur les évolutions souhaitables en retour d'expérience de l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Sécurité



Le top départ est lancé pour la participation citoyenne

(Article paru dans la dépêche le 19 juin 2021)

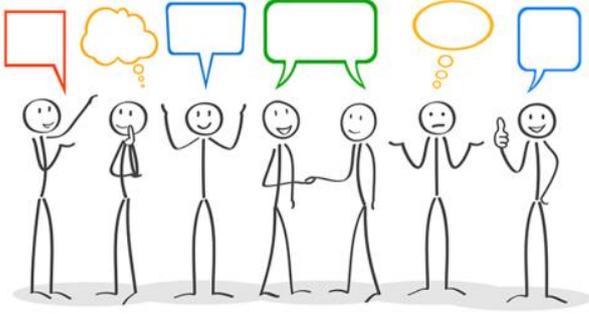
Le Capitaine Jérôme Bringuier, commandant de la communauté de brigades de L'Union et Montastruc, s'est rendu à la mairie pour y rencontrer les référents, en présence du maire, Thierry Castet, ravi du succès de cette démarche qui participe au bien vivre ensemble, renforce la proximité avec la gendarmerie et entre voisins et met le citoyen au cœur de sa sécurité.

"Ce n'est ni de la milice ni de l'auto-justice" faut-il le rappeler... il s'agit d'être un voisin vigilant et d'appeler la gendarmerie au moindre doute. Dans les communes qui ont souscrit à ce dispositif, il a été remarqué une baisse des actes de délinquance. Les vacances d'été arrivent et certaines maisons seront désertées. Un maillage sera établi sur la commune, chaque référent aura un quartier bien déterminé et contactera les gendarmes s'il remarque des comportements suspects. L'œil sur le panneau surveille...



« La vie au village m'intéresse, je participe »

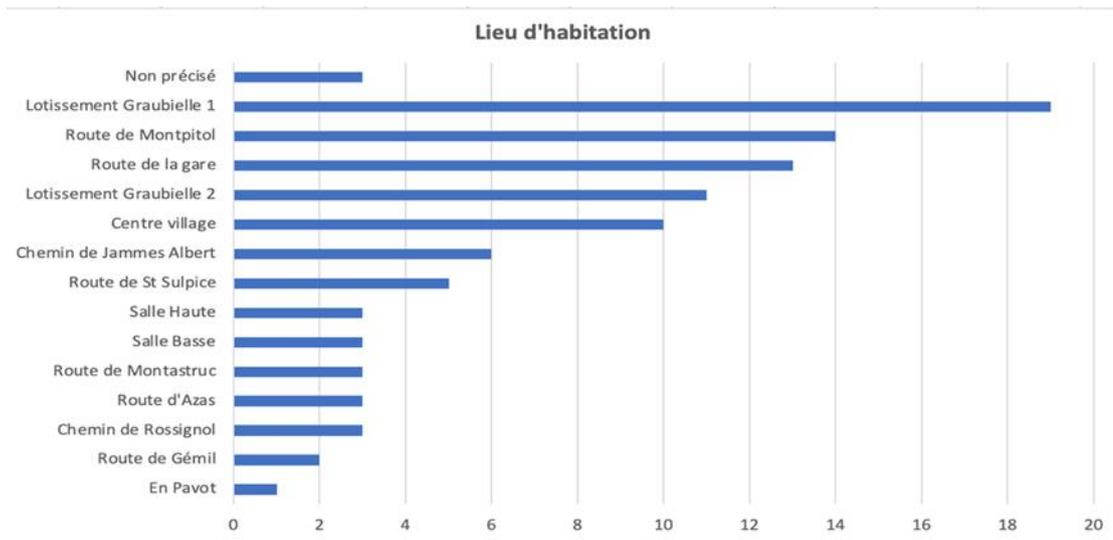
Synthèse des questionnaires portant sur l'aménagement des deux zones de loisirs



Comment avez-vous répondu ?



Comment se répartissent les réponses ?



Quels choix majoritaires ?

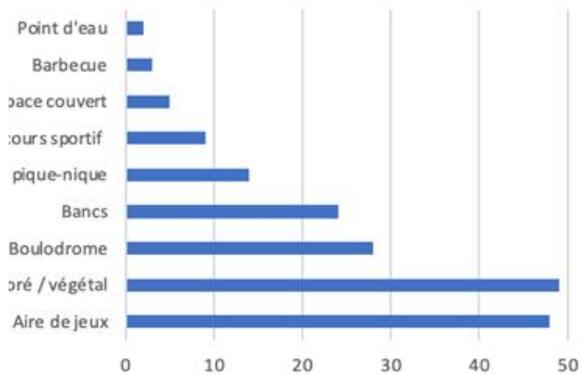
Zone inter-lotissements Chemin de Rossignol

Aire de jeux	Boulo-drome	Parcours sportif	Tables pique-nique	Espace arboré	Réno-vation tennis	Espace couvert	Bancs	Point d'eau	Barbecue	Aire poly-valente
56	32	31	22	12	7	6	6	5	4	2

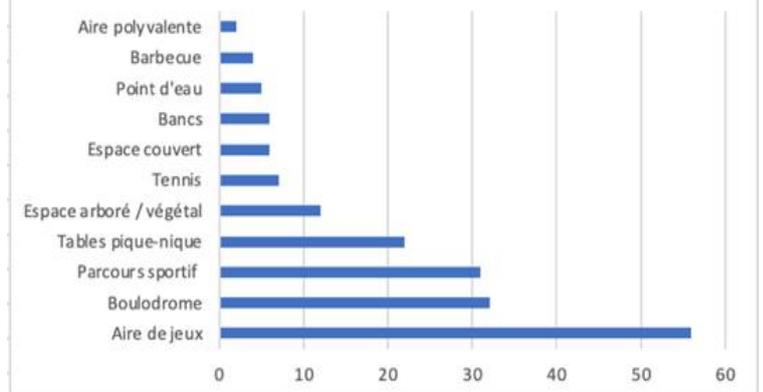
Zone de loisir Chemin de Salle-Basse

Aire de jeux	Boulo-drome	Parcours sportif	Tables pique-nique	Barbecue	Bancs	Réno-vation tennis	Aire poly-valente	Espace arboré	Espace couvert	Point d'eau
56	32	31	22	4	6	7	2	12	6	5

Zone lotissements



Zone de loisirs



Synthèse des propositions

	Total	%
Aire de jeux	104	29%
Espace arboré / végétal	61	17%
Boulodrome	60	17%
Parcours sportif	40	11%
Tables pique-nique	36	10%
Bancs	30	8%
Espace couvert	11	3%
Rénovation tennis	7	2%
Point d'eau	7	2%
Barbecue	7	2%
Aire polyvalente	2	1%
Total	365	100%

Quelles aires de jeux ?

Dans la zone inter-lotissement, un souhait de jeux destinés aux enfants plus grands, en complément des jeux proches de la mairie et destinés aux tout-petits.

Dans la zone de loisirs, des jeux pour plus grands et demandant davantage d'espace.

Skate park	22
Ping pong	18
Balancoires	13
Foot	12
Toile à grimper	11
Tyrolienne	7
Toboggan	7
Volley	5
Bosses (réhabilitation)	5
Mur escalade	4
Mini golf	3

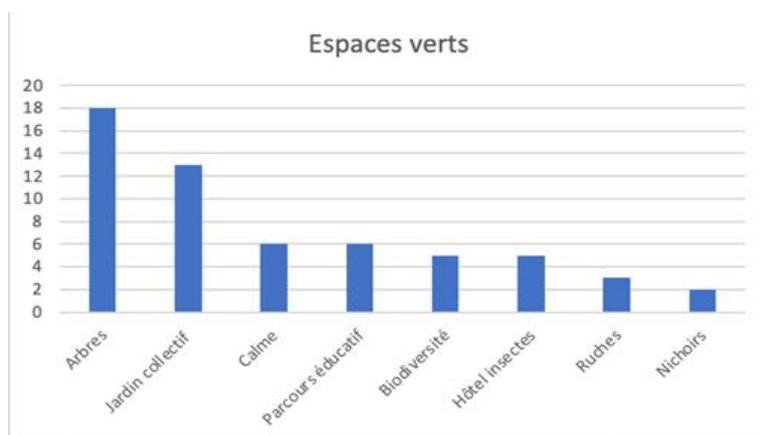


Quels espaces verts ?

La demande d'espace arboré concerne surtout la zone du chemin de Rossignol, même si beaucoup d'entre vous souhaitent davantage d'arbres et d'ombre sur la zone de Salle Basse, notamment autour de tables de pique-nique.

Propositions pour la zone inter-lotissements, chemin de Rossignol :

Arbres / Arbres à fleurs	Arbres fruitiers	Jardin collectif	Calme	Parcours éducatif	Hôtel insectes	Biodiversité	Ruches	Nichoirs
11	7	13	6	6	5	5	3	1





« La vie au village m'intéresse, je participe »

Synthèse des questionnaires portant sur l'aménagement des deux zones de loisirs

(suite)

Et en complément, des demandes concernant l'environnement des sites :

Accès facilité pour mobilité réduite, poussettes

Accès sécurisé pour converger vers ces sites de loisir à pied ou à vélo (pistes cyclables, chemin piétonnier)

Complémentarité (signalétique pour aller d'un point à l'autre)

Équipements d'ordre pratique et d'hygiène (point d'eau, WC, poubelles)

Sécurisation des zones de loisirs en interdisant l'accès des véhicules

Éclairage du boulo-drome

Quelques propositions pour la mise en œuvre et l'entretien :

Impliquer les habitants dans la réalisation et l'entretien

Impliquer les associations, par exemple l'AMAP pour un jardin collectif partagé

Impliquer l'école pour un espace pédagogique

Et enfin quelques propositions isolées (liste non exhaustive) :

- Ferme municipale
- Aire de camping-car
- Piscine couverte
- Théâtre de verdure
- Buvette
- Place de marché
- Tables jeux dames et échec
- Épicerie
- Mini labyrinthe
- Salle des fêtes
- Bâtiment couvert avec un toit en photovoltaïque etc...

Et maintenant ? Quelle suite ?

Les personnes qui ont souhaité participer vont être contactées par mail pour des réunions à la rentrée.

Il faudra élaborer des choix d'équipements en fonction des coûts et des enveloppes financières décidées par les élus, prendre en compte les contraintes techniques et respecter la quiétude des riverains.

Merci de votre participation !

Le Centre Communal d'Action Sociale

Au service des habitants de la commune tous les premiers lundis de chaque mois de 14 à 18h à la mairie.



Les vacances sont bientôt là, vos enfants et petits enfants vont s'absenter pour des congés bien mérités, Le CCAS reste joignable par le biais de :

Mme VIDAL au 06.18.85.54.59

Les personnes vulnérables (séniors isolés, personnes fragiles, ou en perte d'autonomie, risques canicule) peuvent se faire connaître.

RUBRIQUE SANTE BIEN- ETRE:

TABAC

Même si la consommation de tabac baisse en France ces dernières années (1 fumeur sur 5 a arrêté de fumer pendant le premier confinement), le tabagisme est responsable de plus de 75000 décès par an et est impliqué dans de multiples pathologies notamment cardiovasculaires, respiratoires hautes et basses et cancéreuses.

3989 (accompagnement gratuit par un tabacologue)

www.tabac-info-service.fr

Karima KOUBAA

INFOS VACCINATION

Des difficultés pour vous rendre sur un lieu de vaccination ?

RESERVEZ UNE NAVETTE 0805 460 306



Les rendez-vous du prochain trimestre

AOÛT



Toute l'équipe du CCAS vous souhaite d'excellentes vacances et espère vous retrouver en pleine forme à la rentrée, et n'oubliez pas, prenez soin de vous et de ceux qui vous entourent.....

Après cette longue pause, la comité des fêtes est heureux de vous annoncer le retour de notre fête du village du 23 au 25 juillet. Le programme vous sera distribué à partir du 5 juillet par les jeunes du comité.

Nous sommes impatients de vous retrouver... dans le respect des consignes sanitaires bien sûr.



Concours de cabanes perchées



Journée des arts
Samedi 25 septembre 2021



GELATINE

ASSO



Pour la journée des arts qui aura lieu le samedi 25 septembre, l'association Gélatine vous propose de participer à un concours dans le village.

Installez avant le samedi 18 septembre une cabane perchée : cabane pour les enfants ou pour les adultes, cabane pour les oiseaux ou pour les poules, cabane pour les insectes, cabane pour les rêveurs... tout est possible.

Il faut que votre cabane soit visible depuis la rue afin qu'elle puisse être prise en photo. Les photos seront exposées lors de la journée des arts et permettront aux personnes présentes de voter pour la cabane qu'elles préfèrent. Les gagnants recevront une récompense !



Merci de votre participation !

L'association Gélatine



Pour tout renseignement : assogelatine@gmail.com



Des enfants de l'ALAE et des histoires.... racontées par des bénévoles de la bibliothèque
le 29 avril

Des habitants

Le jardin de l'ALAE

Merci à Simone, Olivier et d'autres en soutien qui s'investissent pour entretenir le jardin de l'ALAE.



Etat civil

Avis de décès

Ils se sont mariés :

Benjamin COURANT et Esther LAPEBIE le 22 mai 2021

Julien BORDELOUP et Sophie DELFORTRIE le 3 juillet 2021

Décès de notre doyenne Mme BELOU, Veuve ALRIC, le 27 mai 2021 à l'âge de 96 ans

M. Christian NAVARRO le 14 mai 2021 à l'âge de 63 ans

Cher Christian,

Comme beaucoup d'entre nous ici, nous sommes sous le choc ! Roquesérière et son comité des fêtes ne seront plus tout à fait comme avant. Difficile d'imaginer notre prochaine fête du village sans toi.

Toujours présent, depuis de longues années, prêt à donner un coup de main, à t'investir, pour le bien de tous. Tous les ans, tu étais là, fidèle à ton poste.

Je te connaissais peu contrairement à tes amis et ta famille, mais à chacune de nos rencontres nous étions heureux d'échanger des banalités, celles du quotidien, celles de notre commune.

Je me rappelle notre dernière conversation au sujet des dernières élections municipales, je me souviens notamment que tu m'avais dit : « Je ne pourrai jamais devenir maire, je ne veux pas me fâcher avec les gens » !

Cette phrase résonne encore en moi, elle était juste et elle dénotait une part de toi, empreinte de sensibilité, de gentillesse et de cette chaleur humaine que tu dégageais avec ton large sourire !

Ce départ, aussi rapide, ne nous aura pas permis de mieux se connaître, il ne t'aura pas permis de profiter de ta retraite, bien méritée, je le sais. Je crois qu'ils seront nombreux, aussi, ceux de chez Malet à penser à toi.

Je pense à tes enfants Romain et Matthieu et à l'épreuve à laquelle ils doivent faire face en ces moments douloureux.

Veille sur eux, là où tu es.

Christian, il est maintenant l'heure de se quitter,

Le village perd une de ses figures des plus appréciées, merci d'avoir apporté ta pierre à l'édifice, nous ne t'oublions pas.

Thierry Castet

*Dans cette rubrique, nous souhaitons présenter des parcours de jeunes du village.
D'avance nous remercions les jeunes pour leur témoignage.*

Jonathan, un jeune du village

Jonathan, 19 ans, est en 2^{ème} année de licence AES (administration économique et sociale) sur Toulouse. Ces études, assez généralistes (droit, économie, sociologie du travail, histoire de la société française, maths, comptabilité, langues), lui apportent un éclairage sur la société qui l'amène à s'intéresser à l'actualité, à s'ouvrir sur le monde actuel. Elles lui conviennent bien, l'intéressent beaucoup et lui donneront sans doute l'opportunité de trouver un métier qui lui plaira.

Pendant plusieurs mois, les cours se sont faits à distance, ce qui présente quand même l'avantage de passer moins de temps dans les transports et d'avoir plus de temps de loisir : le VTT sur les chemins, le vélo sur les routes avec des copains, la copine et la musique...

La musique, c'est l'apprentissage de la guitare électrique depuis un an, trop peu pour jouer avec d'autres, et des goûts très éclectiques : musiques actuelles, musique classique, piano, rock, Dire Straits et Pink Floyd, écoutés sur des vinyles grâce auxquels on a le plaisir « d'avoir le disque et la musique dans la main, de lancer le disque, d'avoir ce contact physique ».

Et puis il y a le comité des fêtes, très familial, qui permet de retrouver les copains avec lesquels Jonathan est allé à l'école, de faire partie de ce village dans lequel il a toujours vécu. « C'est important de maintenir ces liens, c'est bien le village, tout le monde se connaît. » Il espère que ces retrouvailles auront lieu cette année...

Juliette, la famille avant tout

Juliette a 19 ans. Après un bac pro en esthétique, elle a entamé un BTS management commercial opérationnel sur Toulouse. Cette formation en alternance lui permet de continuer à travailler dans le magasin Yves Rocher de Fenouillet dans lequel elle est investie depuis 4 ans. L'esthétique, c'est le plaisir du contact avec les clientes, l'écoute, l'envie de répondre à leurs souhaits, de les maquiller et la satisfaction de les aider à se sentir plus belles.

Et l'esthétique, c'est aussi un magasin, univers dans lequel Juliette se sent bien. Tout l'intéresse, autant la relation avec la clientèle qu'avec ses collègues, la gestion, l'organisation... d'ailleurs son rêve c'est d'être responsable de son magasin... et peut-être même de créer sa marque de cosmétiques naturels.

Dans « son entreprise », Juliette s'est trouvée une « famille » professionnelle, au sein de laquelle elle a de bonnes relations avec tous. Mais la boutique a dû fermer à cause de la pandémie... « d'abord, je me suis reposée, mais au bout de quelques jours, je me sentais vide ». Pas de quoi éteindre son joli sourire, elle a suivi à la maison les cours à distance et passé du temps au sein de sa famille, dans le village. Cette proximité et cette chaleur l'enracinent ici.

Anthony

Anthony, 20 ans, est né à Roqueserrière. Il est allé à l'école du village, puis au collège de l'Union. Il a choisi de faire ses études dans le milieu hospitalier ; par les stages, il a pu être en contact avec des chirurgiens, assister à des opérations, ce qui l'a beaucoup intéressé. A l'issue, la crise sanitaire n'a pas permis qu'il soit embauché. A défaut, il a intégré le service technique de la mairie de Toulouse et y travaille depuis novembre. Sa réflexion actuelle porte sur son avenir : soit rester à la mairie de Toulouse en espérant être titularisé, pouvoir ainsi découvrir d'autres services et évoluer professionnellement, soit revenir dans le milieu médical la décision est difficile. Il espère en tous cas avoir bientôt son indépendance et vivre sur Toulouse.

Pourtant il reste très attaché à son village et maintient des liens avec les jeunes qu'il a connus pendant sa scolarité, participe au comité des fêtes et espère que la fête aura lieu cette année ! « J'aime la relation avec les gens ». L'autre lien, très important pour lui, c'est sa famille et même s'il part un jour vivre loin de Roqueserrière, il sait qu'il reviendra régulièrement dans son village.

Petits rappels

Les bruits de voisinage sont une gêne parfois insoupçonnée par celui qui les produit, mais réelle et rapidement insupportable pour celui qui les subit. Bien souvent, un peu de bonne volonté peut suffire à résoudre le problème. Sans oublier que la tolérance est à la base de toute vie collective.

Travaux de bricolage et de jardinage

Arrêté préfectoral du 23 juillet 1996 - article 5

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, scie mécanique... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h



MERCI DE
RAMASSER
LES DÉJECTIONS
DE VOTRE ANIMAL

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, **les espaces de jeux publics pour enfants** et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.

Zoom réglementaire : les bandes enherbées

C'est un espace non cultivé, implanté en bordure de cours d'eau, fossés... d'une largeur de 5 mètres le plus souvent.

Cette zone non traitée (ZNT) par les produits phytosanitaires est une zone tampon végétalisée, elle participe au réseau de corridors écologiques que doit constituer la trame verte et bleue et à ce titre participe également à la diversité, notamment de la faune mais aussi à la qualité de l'eau.

Cette surface appartient au propriétaire du champ, elle est donc privée et ne doit pas être considérée comme un chemin ouvert. Pour les exploitants agricoles, libres d'autoriser ou non les promeneurs.

Les quads et autres engins à moteur hors exploitation sont formellement interdits.



Incivilités



Les poubelles situées sur le parking de la mairie ne sont pas une déchetterie...

Merci de ne pas y déposer vos encombrants !



Un garde pour le village

Jean-Philippe PONS vient d'être assermenté comme garde communal, pour veiller à la tranquillité du village et de ses habitants.

Sa mission consistera à veiller au respect des réglementations : heures de tontes, utilisation d'engins à moteur incompatibles avec la tranquillité des riverains, feux, dépôts d'ordures.

La réglementation de la circulation et du stationnement est du domaine de la gendarmerie ; par contre , il peut signaler à la brigade des stationnements dangereux ou inappropriés ou relever le numéro d'immatriculation d'automobiles dont la vitesse est excessive.

Les compétences de Jean-Philippe Pons, garde particulier du domaine public routier, viennent renforcer celles du garde champêtre Jean-Pierre Marin dont la mission principale est d'assurer la protection du domaine rural.

Fête des écoles—Kermesse



Un grand merci aux enfants, sans oublier le corps enseignant pour cette très belle fête !

Merci également à l'APE pour sa très forte implication mais aussi aux chasseurs, préposés aux grillades.